

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui au sein de cette institution, dans les locaux de la faculté de Droit et de Sciences Politiques dont je suis diplômée et dont je connais la profondeur du savoir et la compétence des hauts responsables, des enseignants chercheurs, des juristes et des experts en droit.

« Réformer l'administration libanaise »

Je suis convaincue que la faculté où nous nous trouvons peut jouer un rôle important dans la réforme de cette Administration en nous aidant à avoir une réflexion de fond sur :

- Les institutions publiques
- Sur le contrat social
- Sur les mécanismes de la fonction Publique
- Sur comment restructurer les fondements de notre administration publique

Une semaine après ma prise de fonction j'assistais, dans cette salle, à l'exposé des étudiants de cette faculté qui s'étaient penché dans le cadre de l'initiative Youth for governance sur les failles de l'administration publique et les moyens d'y remédier, ils avaient surtout évalué les performances des fonctionnaires, et l'efficacité des procédures et avaient même fait des recommandations.

Je les ai reçu par la suite au Ministère où nous avons continué le dialogue entamé dans cette salle.

Aujourd'hui, c'est au tour d'une équipe qualifiée d'enseignants chercheurs à la faculté de nous exposer leur rapport à ce sujet : j'attends de les écouter avec beaucoup d'intérêt :

Je suis sûre que leur rapport va nous aider à réfléchir au fondement de notre réforme et va nous permettre de l'asseoir sur des bases juridiques et scientifiques menées au sein de cet établissement.

Ces deux expériences me poussent à dire que la réforme est un processus participatif, c'est un chantier auquel doivent prendre part tous les acteurs de la vie publique : le secteur public bien sûr, mais aussi le secteur privé, la société civile, les citoyens, les académiciens, les universitaires, les fonctionnaires eux-mêmes aussi qui possèdent la perspective interne de l'administration.

OMSAR avait pour mission de travailler sur cette question de réforme administrative. Le ministère avait même bénéficié de l'aide financière et de l'assistance de donateurs internationaux pour l'aider à élaborer des stratégies pour cette réforme : 3 documents ont vu le jour mais sont restés lettre morte ; et les cadres du ministère se sont retrouvés à implanter des projets successifs dans différentes institutions publiques, ce qui, à mon avis ne constitue pas une réforme ... et le résultat est là...

Je suis très intéressée d'écouter votre analyse de cet échec, et les recommandations que vous suggérez : vous connaissez la spécificité de notre administration et ce ne sont pas des études comparées avec d'autres pays qui vont nous donner la solution : la solution est intrinsèque à notre administration.

Nous devons mettre le doigt sur la plaie et trouver le remède.

Permettez-moi de conclure en affirmant que l'application de la transformation digitale au secteur public et le renforcement des organes de contrôle administratif et juridique sont deux conditions impératives pour notre réforme.